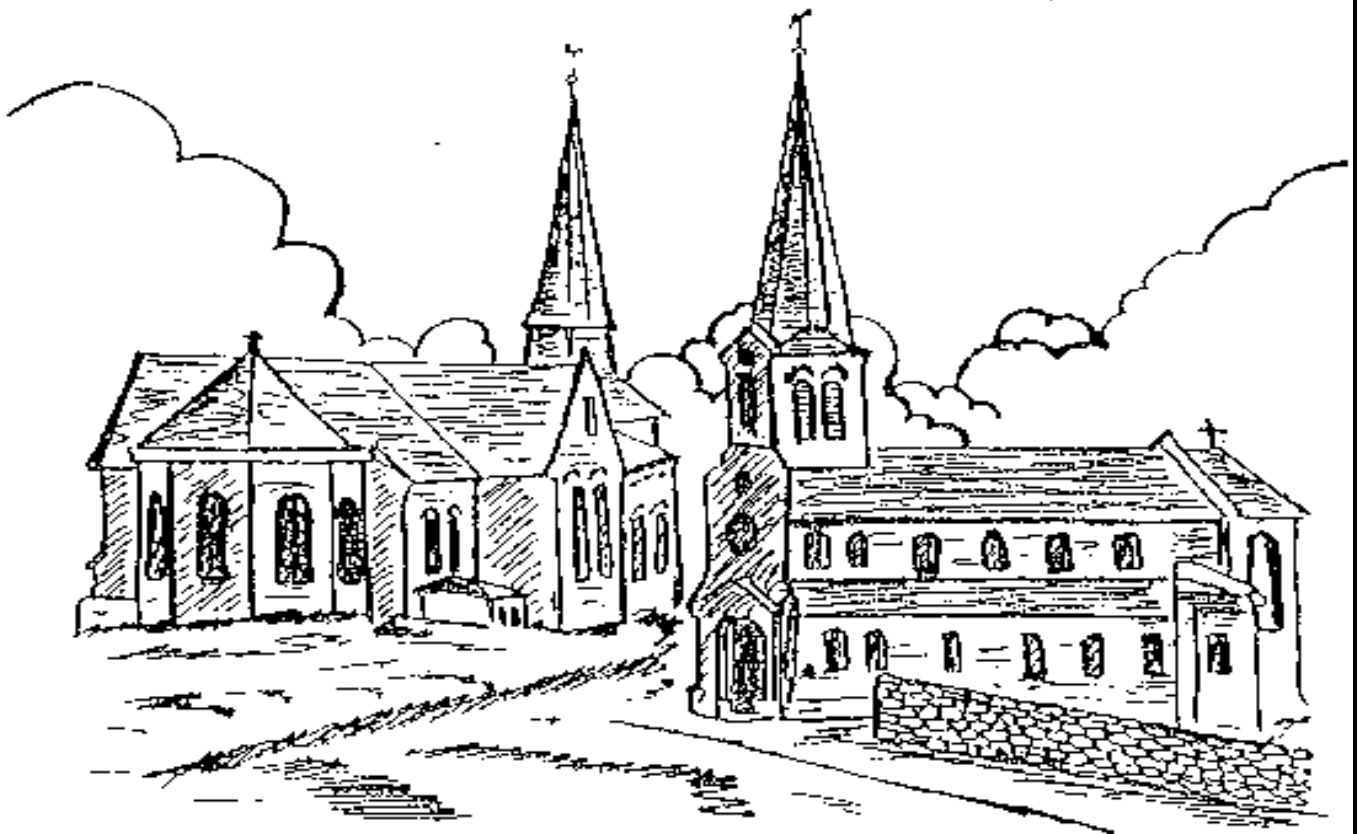


Septembre 2011

De nos Clochers

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>



***ALLONDRELLE
LA MALMAISON***

Le projet éolien est désormais en bonne voie. Après l'avis favorable pour le permis de construire délivré par les administrations de l'Etat, le préfet de Meurthe-et-Moselle a pris un arrêté d'enquête publique le 12 juillet dernier. Cette enquête publique aura lieu du lundi 19 septembre au mercredi 19 octobre 2011.

Monsieur Antoine CAPUTO a été désigné commissaire-enquêteur. Il sera à la disposition des habitants, les jours et heures suivants :

- Samedi 24 septembre 2011 de 9H00 à 11H00*
- Vendredi 30 septembre 2011 de 14H00 à 17H00,*
- Jeudi 6 octobre 2011 de 9H00 à 12H00*
- Lundi 10 octobre 2011 de 9H00 à 12H00*
- Mercredi 19 octobre 2011 de 14H00 à 17H00.*

En outre, un cahier d'enquête sera ouvert en mairie et à votre disposition lors des permanences de mairie.

Une information publique est prévue le vendredi 26 août 2011 à 20H30 en mairie d'Allondrelle.

Les travaux de rénovation de la mairie – salle des associations, de La-Malmaison avancent. Après la rénovation de la toiture, les fenêtres viennent d'être changées. De nouvelles portes seront installées en fin de chantier. Le gros œuvre est quasiment terminé. Il s'agissait de sécuriser le premier étage par la création d'un escalier et d'une dalle en béton. Le câblage informatique et téléphonique est réalisé. Vont se succéder l'électricien, le chauffagiste, dans les prochaines semaines.

Au niveau du château d'eau, au cours de la seconde quinzaine du mois d'août, la canalisation d'eau montante va être réparée par la société IMTS de Cosnes-et-Romain. Je profite de cette tribune pour la remercier pour le prix modique demandé pour des travaux difficiles. Puis, la société luxembourgeoise IRACO assurera l'étanchéité de la cuve au niveau du départ du tuyau.

A noter que nous avons posé une nouvelle porte de garage au presbytère à Allondrelle. Elle avait été achetée en ...2003 ! L'électricité au garage va être installée dans les prochains jours.

La CCPL et le Club de l'Amitié, en collaboration avec « Scène et Territoire » vont assurer un spectacle de rue dans nos deux villages, le samedi 24 et le dimanche 25 septembre. Venez-y nombreux. Je remercie les bénévoles appartenant aux associations de la commune qui vont s'investir pour vous recevoir agréablement.

Enfin, merci à toutes les personnes qui fleurissent leur propriété, voire même le domaine public et l'entretiennent pour rendre plus beaux nos deux villages.

Très cordialement.

J-F MARIEMBERG

Etat Civil

Mariages :

2 juillet 2011 Monsieur Jérôme CHAPUT et Mademoiselle Stéphanie MARBAQUE, 2, place de la Mairie.

30 juillet 2011 Monsieur Jean-Charles LALLIER et Mademoiselle Jennifer YVON 1 bis, rue Claire Fontaine

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et félicitations aux parents.

Arrivées :

1^{er} janvier 2011 Mademoiselle Amélie BALON et Monsieur Laurent PAILLOT

1^{er} juillet 2011 Madame Sylviane HENRION 1, rue des Cerisiers

15 août 2011 Monsieur Anthony JACQUES 15 rue Jeanne d'Arc

1^{er} septembre 2011 Madame Isabelle DARAND et ses enfants, 2 Place de la Mairie.

Bienvenue aux nouveaux habitants.

*

* *

Vous pouvez recevoir le prochain petit journal par messagerie électronique en donnant en mairie, votre adresse mail.

Le calendrier des festivités.

<i>Date</i>	<i>Nature des activités</i>	<i>Organisateurs</i>
<i>10 septembre 2011</i>	<i>Assemblée générale du Club de l'Amitié</i>	<i>Club de l'Amitié</i>
<i>17 - 18 septembre 2011</i>	<i>Journée du patrimoine</i>	<i>Commune</i>
<i>18 septembre 2011</i>	<i>Course d'endurance à cheval</i>	<i>J. Arnould</i>
<i>24 et 25 septembre 2011</i>	<i>Spectacles de la CCPL et du Club de l'amitié</i>	<i>Club de l'Amitié</i>
<i>16 octobre 2011</i>	<i>Repas des Anciens</i>	<i>Commune</i>
<i>11 novembre 2011</i>	<i>Cérémonie du 11 novembre : Accueil des nouveaux habitants Vin d'honneur offert à la population.</i>	<i>Commune</i>
<i>13 novembre 2011</i>	<i>Repas des Anciens</i>	<i>Club de l'Amitié Comité des Fêtes</i>
<i>10 décembre 2011</i>	<i>Saint-Nicolas des enfants à la salle polyvalente</i>	<i>Commune</i>

L'activité du Conseil Municipal

Lors des réunions qui se sont tenues les 17 juin et du 25 juillet, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Délibérations du 17 juin 2011

1. Désignation des grands électeurs pour les sénatoriales du 25 septembre 2011.

Mise en place du bureau électoral :

- Le Maire : M. MARIEMBERG Jean-François
- deux conseillers les plus âgés : M.M BROUTIN Claudine et PETRUZZELLI Nicolas
- deux conseillers les plus jeunes : M.M BLANCHETETE Gilbert et BOUS Xavier

Le Conseil Municipal a ensuite procédé à l'élection des délégués :

Nombre de votants : 12 Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Titulaires	Nombre de suffrages obtenus
JF MARIEMBERG	10
E CLAUDET	8
X BOUS	8

Les délégués ont déclaré accepter le mandat.

Le Conseil Municipal a ensuite procédé à l'élection des suppléants :

Nombre de votants : 12 Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Suppléants	Nombre de suffrages obtenus
N. PETRUZZELLI	9
D. BLANCHETETE	11
E. BUDIN	11

Les délégués ont déclaré accepter le mandat.

2. Plan de financement de la mairie - salle des Associations à La-Malmaison

Le maire rappelle la nécessité de rénover l'ancienne mairie-école de La-Malmaison et de réduire l'espace consacré à la mairie. Au contraire, une partie significative du bâtiment sera mise à disposition de la population et des associations. Comme le conseil l'a décidé lors d'une précédente délibération, une salle sera consacrée à la création d'une bibliothèque, d'autres locaux seront réservés à une salle informatique, de musique et à destination des associations.

Le montant des travaux destinés à aménager les locaux pour les associations et la population s'élève à 116 245.96 € HT (90 379. 12 € HT éligibles au FEDER).

A la majorité de 13 voix pour et une abstention, le conseil accepte l'opération et le plan de financement. Il sollicite l'Europe en vue de l'obtention de fonds FEDER à hauteur de 45 % du total HT éligible. Conformément aux règles FEDER, un affichage sera fait pour rappeler la participation de l'Europe au financement de l'opération.

3. Location de l'appartement du premier étage au presbytère.

Suite à la réfection du logement, Madame HENRION est candidate à la location. La location commencera le 1^{er} juillet 2011. Un état des lieux d'entrée sera réalisé le samedi 25 juin 2011 à 13H30. L'intéressée s'engage à entretenir et chauffer l'appartement de manière à éviter toute dégradation. Les murs, les portes et le plafond de l'appartement sont blancs à l'entrée de la locataire.

Elle devra s'engager à les rendre dans le même état. Le prix est fixé à 460 € par mois. S'ajoute comme charge, le coût de revient du contrat d'entretien de la chaudière à mazout. Le loyer sera révisable annuellement, à date anniversaire, sur la base de l'indice de la construction du second semestre 2011. Une caution d'un mois sera payée à l'entrée dans les lieux. Le loyer sera payable d'avance auprès de Monsieur le trésorier de Longuyon.

A l'unanimité, le conseil accepte la location et les conditions de celle-ci. Il autorise le maire à signer le bail avec la locataire.

Le maire en profite pour remercier Monsieur CALLA d'avoir bénévolement repeint tout l'appartement.

4. Propositions de l'ONF – campagne 2011 – 2012.

Le maire informe le conseil, de la proposition d'exploitation de parcelles présentée par le garde forestier pour l'hiver 2011 – 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil décide, à la majorité de 12 voix pour et 2 abstentions.

- de vendre les parcelles 19 et 28 en futaie affouagère avec réservation des houppiers à la commune,
- de vendre la parcelle 29 en bois façonnés sous forme de contrats pour les hêtres et les charmes et en adjudication pour les autres bois.
- La commune confie l'abattage et le débardage des grumes ainsi que le lotissement, à l'O.N.F.

5. Intercommunalité : rejet de la proposition du préfet et réflexion pour une nouvelle intercommunalité.

Le maire rappelle la proposition du Préfet de fusion des 3 communautés de communes dans le Pays-Haut (CCAL, CC2R et CCPL).

Après en avoir délibéré

Considérant que :

- Les élus locaux sont les principaux acteurs du développement territorial. Leurs décisions doivent être prises en considération et ils ne doivent pas supporter des choix imposés,
- Une seule structure intercommunale dans le Pays-Haut trop étendue et disparate nuirait à l'efficacité,
- Une construction réussie est irréalisable dans la précipitation, surtout pour des collectivités encore trop différentes.
- L'absence de projets collectifs et d'éléments rationnels ne permettent pas d'envisager un développement concerté et partagé.
- La priorité doit être donnée à l'intérêt de tous les habitants, à leurs besoins et à l'accessibilité aux services de proximité.
- La cohérence et le maillage de territoires à taille humaine n'empêchent en aucune façon les nécessaires coopérations sur des sujets ou des défis plus conséquents. Il est donc important de procéder par étapes.
- La vie n'a pas de frontière ni de périmètre ; elle se construit et s'identifie autour de perspectives et de projets
- Les réalités financières des structures actuelles du Pays-Haut ne permettront pas la prise en charge des compétences existantes sur un grand périmètre. Nombre de communes en paieront les frais sans pour autant que d'autres soient avantagées.
- La loi permet la constitution d'une nouvelle communauté de 12 000 à 15 000 habitants,

A l'unanimité, le Conseil

- REJETTE avec vigueur la proposition de carte intercommunale de Monsieur le Préfet
- S'est engagé dans une réflexion et un travail commun « CCPL- CC2R » afin de rapprocher les deux structures.
- Précise qu'un groupe de travail comprenant des élus des deux communautés de communes rédige actuellement un projet.

Information au Conseil du 17 juin 2011.

- **Travaux du château d'eau.**

IRACO et VEOLIA recherchent des fuites sur les tuyaux d'eau d'arrivée et de départ. La fuite pourrait se situer au niveau de la dalle de béton.

- **Logement école :**

Le chauffe eau est remplacé. Il est désormais placé de manière à respecter les conditions de sécurité électrique.

- **Projet éolien :**

Un dossier complémentaire a été remis à la DDT. Ce dossier traite de nouveau des fameuses chauves-souris, des oiseaux et présente une étude acoustique.

Délibérations du 25 juillet 2011

6. Intercommunalité.

Suite à la délibération du 17 juin par laquelle le conseil a refusé la proposition préfectorale de grande communauté (fusion CCAL, CCPL et CC2R), le conseil souhaite compléter sa délibération. Il vote à l'unanimité moins une abstention, en faveur d'un projet de fusion des Communautés de Communes des Deux Rivières et du Pays de Longuyon.

7. Location de parcelles – transfert des baux Bragard Alain à Bragard Armelle.

Suite au départ en retraite de Monsieur BRAGARD Alain, les baux détaillés ci-après sont transférés au nom de son épouse, agricultrice, pour une nouvelle période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2019 :

Parcelle au lieu-dit « Haut Chemin » lot n° 6 d'une contenance de 3 HA

Parcelle au lieu-dit « Haut Chemin » lot n° 5 d'une contenance de 5 HA ;

A l'unanimité, le conseil accepte la location et les conditions de celle-ci. Il autorise le maire à signer les baux avec la locataire.

8. Travaux du Château d'eau.

Suite aux travaux de réfection de la cuve et de la toiture du château d'eau, force est de constater qu'il fuit toujours. Selon l'entreprise IRACO en charge de la réfection de l'ouvrage, il s'agirait d'un problème d'étanchéité du tuyau d'eau montant (fissure sous le plafond en béton de la cuve).

Un devis a été présenté par la Société LTMI de Cosnes-et-Romain pour un montant HT de 2 337 €, soit 2 795, 05 € TTC.

A l'unanimité., le conseil accepte les travaux. Il ouvre des crédits complémentaires au compte 213 811 par prélèvement au compte 2315 112 pour un montant de 2 796 €.

9. Avenant aux travaux lot gros œuvre – mairie, bibliothèque, salle des associations, ...

La finition de la dalle de béton suppose qu'une chape soit réalisée pour permettre la pose de carrelages. Un avenant doit être passé avec l'entreprise Bulding Construction pour un montant TTC de 1268 , 91 €. Le conseil autorise le maire à signer l'avenant.

Fiscalité : rappel.

Pour 2011, la loi de finances de l'Etat a décidé le transfert aux communes et communautés de communes, de la taxe d'habitation des départements.

La conséquence de ce transfert est une augmentation automatique des taux de TH et de la taxe foncière non bâtie des communes et des intercommunalités. On parle alors de « taux rebasés ».

La conséquence pour notre commune de ces deux réformes est la suivante :

	2010 Taux votés par le conseil	2011 Taux rebasés, c'est-à-dire imposés par la réforme
Taxe d'Habitation	5%	11.23%
Taxe Foncier Bâti	5%	5%
Taxe Foncier Non Bâti	9.69%	10.16%
Contribution Economique Territoriale	12.52%	18.01%

Pour le contribuable, la réforme n'aura aucune conséquence car, la commune n'a pas augmenté les taux "rebasés" imposés par la réforme et la part départementale devient égale à zéro.

En outre, il importe de souligner que les allègements de fiscalité pratiqués auparavant par le département sont compensés par le budget de l'Etat.

Pour être complet sur le sujet, la commune doit percevoir un complément de revenu fiscal en raison de l'augmentation automatique des taux. Mais, cette hausse des recettes est compensée par un reversement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources des communes et intercommunalités (FNGIR). Ce FNGIR est un fonds de péréquation qui permet de compenser les pertes fiscales subies par certaines collectivités à la suite de l'application de la réforme de 2010 et 2011.

En conservant les taux rebasés, la commune encaisse la somme de 68 785 €. Mais, elle reversera 28 779 € à l'Etat. Globalement, ses ressources fiscales restent stables. **Ce qui correspond à assurer une stabilité et une neutralité fiscale pour la commune mais aussi pour les habitants.**

Message de l'A.C.C.A.

La chasse à l'affût a débuté le 02 Juillet et se terminera le 28 février 2012. Elle a lieu le matin : de 04h00 à 8h00 et le soir : de 18h00 à 22h00.

En raison des dégâts et pour protéger les cultures, des battues aux sangliers dans les maïs commenceront à partir du dimanche 28 Août, et ce tous les dimanches de septembre jusqu'au 02 Octobre de 8h00 à 14h30.

Enfin, la chasse au bois débutera le 25 Septembre 2011 jusqu'au dimanche 26 Février 2012, jour de fermeture. Le calendrier sera le suivant :

<i>Septembre 2011</i>	<i>Octobre 2011</i>	<i>Novembre 2011</i>	<i>Décembre 2011</i>	<i>Janvier 2012</i>	<i>Février 2012</i>
<i>4</i>	<i>2</i>	<i>6</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>5</i>
<i>11</i>	<i>9</i>	<i>13</i>	<i>11</i>	<i>8</i>	<i>12</i>
<i>18</i>	<i>16</i>	<i>20</i>	<i>18</i>	<i>15</i>	<i>19</i>
<i>25</i>	<i>23</i>	<i>27</i>	<i>25</i>	<i>22</i>	<i>26</i>
	<i>30</i>			<i>29</i>	

Promeneurs, il vous est demandé de redoubler de prudence !

L'activité du Maire, des Adjoints et des Conseillers.

18 juin 2011	<i>Kermesse des écoles à Colmey</i>
21 juin 2011	<i>Rencontre de M. COLRAT, Préfet 54 et du Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) – projet éolien.</i>
23 juin 2011	<i>CCPL / CC2R : groupe de travail sur l'intercommunalité à Allondrelle.</i>
24 juin 2011	<i>Rencontre M. MARTY DDT (ex-DDE 54) – projet éolien. Conseil d'école Allondrelle</i>
25 juin 2011	<i>Etat des lieux presbytère 1^{er} étage.</i>
29 juin 2011	<i>Réunion au SGAR / Autorité environnementale à Metz – projet éolien Réunion du SCOT à Briey</i>
30 juin 2011	<i>Rencontre DDT 54 – projet éolien Point avec M. MERAT – projet éolien</i>
4 juillet 2011	<i>Réunion de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) à NANCY.</i>
5 juillet 2011	<i>Contact avec Mme TRIGNAT S.G. Adjoint préfecture 54 – projet éolien.</i>
6 juillet 2011	<i>CCPL à Saint-Jean.</i>
8 juillet 2011	<i>Commission des écoles Réunion du Syndicat du Pays de Charency-Vezin</i>
9 juillet 2011	<i>Rencontre entreprise de rénovation des sols – mairie La-Malmaison.</i>
11 juillet 2011	<i>CCPL – commission des Affaires culturelles</i>
12 juillet 2011	<i>CCPL – assainissement - présentation société Veolia</i>
14 juillet 2011	<i>Cérémonies du 14 juillet 2011.</i>
19 juillet 2011	<i>Visite en mairie de M. HUSSON, candidat aux sénatoriales.</i>
25 juillet 2011	<i>Réunion groupe de travail CCPL – CC2R sur l'intercommunalité à Baslieux. Rencontre Henri BEGORRE, 1^{er} vice président de la Communauté urbaine du grand Nancy et rapporteur général de la CDCI à Maxéville. Conseil Municipal à Allondrelle</i>
26 juillet 2011	<i>CCPL « Commission des affaires culturelles »</i>
28 juillet 2011	<i>Opération chantier jeunes avec l'ONF.</i>
3 août 2011	<i>Réunion groupe de travail CCPL – CC2R sur l'intercommunalité à Grand Faily</i>
4 août 2011	<i>Réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) à NANCY. Réunion du groupe de travail CCPL – CC2R à Baslieux.</i>
11 août 2011	<i>Rencontre société TRAMECO – mairie de La-Malmaison. CCPL « commission Affaires Culturelles».</i>
16 août 2011	<i>Réunion de la CDCI à NANCY.</i>
17 août 2011	<i>CCPL – commission petit patrimoine.</i>
20 août 2011	<i>Commission des travaux : choix du locataire – logement école. Commission de l'information : confection du petit journal.</i>
23 août 2011	<i>CCPL – réunion des maires avec l'agape à Charency-Vezin Réunion groupe de travail CCPL – CC2R sur l'intercommunalité à Baslieux.</i>
26 août 2011	<i>Réunion publique – projet éolien.</i>

Coopération Intercommunale

Pour contrer la proposition du préfet de créer une grande communauté de communes allant de Longuyon à Mont-Saint-Martin, Longlaville, (regroupement de la CCPL, CC2R et CCAL), les deux communautés de communes, la CCPL et la CC2R ont décidé de mettre en place un groupe de travail composé de 14 élus.

Les membres du groupe ont réussi à s'entendre sur l'essentiel des compétences, sur un début de projet de territoire. Mais, surtout, le groupe a défini une stratégie pour défendre les intérêts des communes rurales et de leurs habitants. Quatre délégués choisis au sein de cette équipe constituent un groupe d'écriture afin de mettre en forme, les orientations décidées par le groupe de travail. Ces 4 membres assistent à chaque réunion de la commission départementale de coopération intercommunale, rencontrent les décideurs ou les personnes influentes au sein de cette commission.

Actuellement, ils rédigent un amendement à la proposition préfectorale qu'ils vont adresser au rapporteur général de la CDCI, afin que les membres de cette commission en discutent et le votent. Cet amendement montre que la proposition préfectorale ne correspond pas aux besoins du territoire et propose une autre solution, plus proche des gens et spécifique aux communes rurales qui composent le territoire de la CCPL et de la CC2R. A suivre...

Journée du patrimoine

Lors des journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre, il y aura porte ouverte à l'église de La-Malmaison : présentation du demi-relief en pierre restauré en 2009 et distribution d'un livret reprenant les éléments de patrimoine de la commune.

Un peu de civisme...

Les villages sont bien fleuris. Il est néanmoins regrettable que deux jeunes (identifiés) s'amuse à casser les fleurs devant l'église de La-Malmaison ou à jeter les pots de fleurs dans la fontaine située rue Saint-Nicolas.

Il a été demandé de rappeler également de ne pas garer son véhicule sans se soucier des voisins :

- soit au milieu de la route,
- soit en face d'une sortie de garage.

Un effort de chacun rendra la vie plus belle à tous !

Message du Comité Franco - Belge

« Le comité Franco-Belge remercie toutes les personnes présentes lors du feu d'artifices, malgré les conditions météorologiques médiocres. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain avec vos amis et toutes les personnes qui le souhaitent, en espérant des températures et un climat plus estival ».

***Le spectacle de la Communauté de
communes de Longuyon CCPL***

La commission culturelle de la communauté de communes du pays de Longuyon organise son festival « rue et patrimoine » le week-end du 24 et 25 septembre prochain sur notre commune.

Le principe d'une des troupes participant au spectacle est de collecter des informations de toute nature auprès de la population pour en faire lecture (à sa manière) en public sous forme de criée.

Les artistes ont prévu de venir interroger les habitants à la sortie des écoles, le 6 septembre prochain. (Un goûter est prévu à la sortie des classes, auquel les parents sont conviés). Ils vont recueillir les paroles des gens. Vos propos vont servir de base à une partie du spectacle. Vous pouvez dès à présent y réfléchir, mais, ils proposent de vous orienter sur un thème bien précis, celui du rêve ou de l'utopie.

D'après la commission des Affaires culturelles de la CCPL, ce spectacle va se dérouler en deux temps :

1. Le samedi à La-Malmaison : le thème portera sur la commune.

12H00	14H30	16H00	17H30	19H00
Criée	Visite décalée	Criée	Visite décalée	Criée

Le site retenu pour le spectacle est celui de la rue Fontaine du Geai.

2. Le dimanche à Allondrelle.

Un spectacle aura lieu rue Claire fontaine, à trois endroits différents dans la rue. C'est l'équipe d'artistes « Pudding Théâtre » qui assurera l'animation.

Les contraintes pour la population locale :

Parking : les rues des deux villages serviront de parking aux visiteurs :

- **A La-Malmaison :** rue Jeanne d'Arc, rue Vauban, le long de la RD29B (en allant vers Villancy) et si nécessaire, le parc situé à côté du terrain de football.
- **A Allondrelle :** route de Longwy, rue Saint-Pierre, place de la Mairie, et le long de la départementale RD 29.

A la demande de la CCPL, des arrêtés d'interdiction ou de limitation de circuler seront pris.

- **Pour le samedi à La-Malmaison :** Pour les voitures en provenance de Tellancourt et voulant se rendre à Charency-Vezin, la route à emprunter sera celle qui mène à Villancy. En venant de Saint-Mard, le trafic sera interrompu sauf pour venir assister au spectacle. La rue Fontaine du Geai sera fermée à la circulation. La rue du Château d'eau sera ouverte à la circulation sur une seule voie (trafic alterné). Au moment du spectacle, la rue Saint-Nicolas sera fermée.
- **Pour le spectacle d'Allondrelle :** La rue Claire Fontaine sera fermée à la circulation. Il serait souhaitable que les véhicules habituellement stationnés sur les trottoirs soient déplacés afin de ne pas subir de détériorations liées au passage des visiteurs. S'agissant de la rue des Cerisiers, la circulation sera tolérée pour les riverains mais limitée à 10 KM/H.

Les cérémonies du 14 juillet 2011



Le chantier jeunes.



Les activités scolaires.



Légende :

En haut à gauche : accueil des nouveaux habitants ; à droite, remise d'une médaille à Madame Mercier (20 ans d'activité au service de la commune).

Au milieu : sortie en forêt communale avec les jeunes : chantier CAF.

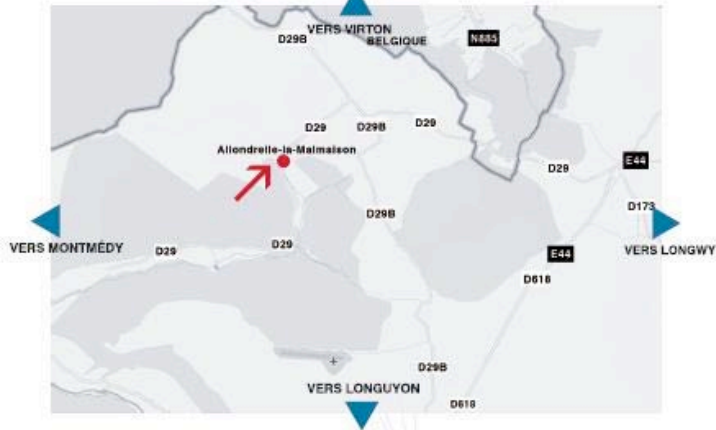
En bas : sortie scolaire du 9 juin 2011 : acrobranche.

Edito

Depuis 2 ans le projet « RUE ET PATRIMOINE » œuvre à la découverte des richesses des villages de la Communauté de Communes. Chaque année des propositions artistiques originales offrent un regard nouveau sur le patrimoine de nos communes. Après avoir abordé le thème du feu puis de l'eau, cette nouvelle édition s'intéresse au patrimoine vivant en valorisant la parole des habitants du territoire. Réves ou colères, légendes, fictions et témoignages se mêleront à l'occasion de ce week-end convivial à Allondrelle-La-Malmaison.

« Village dis-moi tout ! », une invitation à un « couarail »* spectaculaire.

*Couarail : terme de patois Lorrain signifiant, bavardage en réunion.



Renseignements :

Communauté de Communes du Pays de Longuyon
Tél : 03 82 26 27 58
Scènes & territoires en Lorraine
Tél : 03 83 96 31 37

Restauration :
Samedi midi & soir
Buvette :
Dimanche après-midi



La Communauté de Communes du Pays de Longuyon en partenariat avec, le Club de l'Amitié d'Allondrelle-La-Malmaison, Scènes et Territoires en Lorraine, La Fédération des Œuvres Laïques de Meurthe-et-Moselle et la commune d'Allondrelle-La-Malmaison, présentent dans le cadre de « RUE ET PATRIMOINE » :

UN RENDEZ-VOUS
théâtre de rue
scènes
& spectacles



Village, dis-moi tout !

Samedi 24 & Dimanche 25 Septembre 2011

ALLONDELLE-LA-MALMAISON



SPECTACLES GRATUITS

Image : patrimoine - Lorraine, 2008/09/20 10h 00:00

Samedi
24 Septembre 2011

• Les Perroqueurs Théâtre de Cristal



Dans leur costume d'apparat et en fanfare, les Perroqueurs arrivent sur leur triporteur, porteurs de la parole de chacun. Ils installent leur tribune, la cloche rythme le temps... Et ensuite, place aux mots, aux mots dits, aux mots criés, aux mots donnés, dévoilés comme autant de secrets !

Lieu : Malmaison, 12h30, 16h & 19h
Durée : 30min

• Visite insolite Cie Azimuts

Des maisons, une route et à l'autre bout de cette route, d'autres maisons, et des gens, des gens... Quelle étonnante disposition pour ce village ! Allondrelle-La-Malmaison...

Le temps d'une visite décalée et humoristique, laissez-vous emporter par les flots de l'histoire et (re)découvrez Allondrelle-La-Malmaison comme vous ne l'avez jamais vue !

Un spectacle déambulatoire proposé par la Cie Azimuts
Ecriture et jeu : Thomas Milanese

Basée en Meuse depuis 1998, la Cie Azimuts s'inscrit dans les Arts de la Rue et travaille essentiellement sur la place de l'humain dans notre société. À travers des spectacles pluridisciplinaires, la Cie cherche un équilibre entre l'émotion et le propos, le sensible et la compréhension.

Départ de la visite : Malmaison, croisement entre la rue de la fontaine du Geai et la rue du château, devant l'ancien café. 14h30 & 17h30
Durée : 45min



Dimanche
25 Septembre 2011

• D.O.Q, conte urbain... Cie Pudding Théâtre



Il est une fois, dans une ville ordinaire, deux hommes et une femme, un peu particuliers. Humanistes urbains, ils sont au service de la Dynamique d'Observation du Quotidien, philosophie active qui cherche à ouvrir notre regard sur la rue, sur l'autre.

Nicolas, Corentin et Natacha, partant du principe que notre mode de vie urbain rend les rencontres humaines difficiles, ont donné rendez-vous au public pour une expérience collective - faire se rencontrer 4 habitants du village qui a priori ne se connaissent pas, et en temps normal, ne se rencontreraient jamais. Le public, dans son initiation à la D.O.Q. est formé à même la rue...

D.O.Q, conte urbain..., ou comment vivre la rue comme le théâtre de tous les possibles.

Production : Pudding Theatre.
Coproduction : Scènes du Jura.
Soutiens : D.M.D.T.S., DRAC Franche-Comté, Conseil Général du Jura, Conseil Général du Puy de Dôme.

Cie conventionnée par le Conseil Régional de Franche-Comté.

Lieu : Allondrelle, 15h
Durée : 1h20